Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260123-2101202615-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 19** **Puis 20 à compter du point 2** **Puis 21 à compter du point 3** **Nombre de votants : 22** **Puis 23 à compter du point 2** **Puis 24 à compter du point 3**	Le 21 janvier 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 14 janvier 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Myriam GOHIER, Maire. **Etaient présents** : MME GOHIER, MM JUGAN, LECLERC MMES, BRIAND, ROUXEL, M PASDELOU, MME LESUR, MM BRIZARD, THEBAULT, MMES DUGUEST (à partir du point 2), MANCEAU, MM GEFFRAY, BENOIST (à partir du point 3), CHERON, GUIHEUX, BAZIN, CONNEAU, RESCAN, MME SOULIMAN, M OLMETA, MME MOUCHERE formant la majorité des membres en exercice. **Absents représentés** : MME LE GALL-LE BLEIZ, MM, DANION, DUFRESNE. **Pouvoirs** : MM JUGAN, PASDELOU, RESCAN. **Absents excusés** : / **Absents** : MM BODIN, MMES CHASSAT, GOURVEZ, MM TRIHAN, ROSE. Monsieur Jean-Michel CHERON a été élu secrétaire de séance.

15. SUBVENTION A L'ASSOCIATION CINE SPECTACLES

Rapporteur : Isabelle Briand

L'association Ciné Spectacles a déposé une demande de subvention exceptionnelle pour la restauration des housses des fauteuils des 2 salles du cinéma Le Scénario, soit 285 sièges, et la pose de 15 fauteuils doubles dits "love". Celle action vise à moderniser le cinéma et à améliorer le confort des spectateurs. Les travaux, réalisés par l'entreprise Equip Event, sont en cours depuis le 05 janvier et doivent se terminer avant la fin du mois de janvier.

Le budget prévisionnel est le suivant :

CHARGES	MONTANT HT	PRODUITS	MONTANT HT
Restauration des housses	64 056 €	CNC	62 056 €
		Subvention Bain de Bretagne	2 000 €
Total des charges	64 056 €	Total des produits	64 056 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- **De valider** cette subvention,
- **De fixer** le montant de cette subvention à 2 000 €,
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer toute pièce utile au versement de cette subvention.

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260123-2101202615-DE

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

-**De valider** cette subvention,

- **De fixer** le montant de cette subvention à 2 000 €,

- **D'autoriser** Madame le Maire à signer toute pièce utile au versement de cette subvention.

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 24

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Myriam GOHIER.

MAIRIE DE BAIN DE BRETAGNE
I. et V. = 35470